

Bonjour à tous !

Par **JuneJerry**, le 11/08/2014 à 16:47

Lily 20 ans , Aix en Provence

Après avoir laissé mes études de côté quelques années au profit de ma santé (handicap physique) je me décide à faire mon entrée dans le monde du droit ce qui a toujours été mon rêve d'ailleurs . Je décide de passer par une capacité en droit pour faire une entrée directe en la matière.N'ayant pas obtenu mon bac (car déscolarisation) j'opte pour ce chemin en espérant (et je ferais tout pour) atteindre mon rêve..

Voilà ! :)

Par **SibieudeAnais**, le 11/08/2014 à 17:37

Bonjour Lily,
Tu as beaucoup de courage et je te souhaite de réussir !
A bientôt sur Juristudiant !

Anaïs

Par **gregor2**, le 11/08/2014 à 18:22

Bonjour, bienvenue ici ;)

la capacité est une très bonne solution, le niveau est très bon et si vous avez 12 (ou plus évidemment) vous pouvez espérer passer directement en deuxième année (à vérifier auprès de votre fac évidemment).

Le président du Conseil constitutionnel n'a pas le bac il est passé par une capacité en droit [smile4]

Puisque vous êtes "nouvelle" dans la matière je vous invite à consulter quelques liens dans ma signature, nous avons regroupé quelques conseils qui peuvent ne pas être inintéressants, à bonne entendeur [smile3]

Par **JuneJerry**, le **11/08/2014** à **18:29**

Je vous remercie pour ce soutiens qui me fait chaud au cœur et dont je vais très certainement avoir besoin au long de cette belle aventure .

Evidemment je ferais en sorte d'avoir les meilleurs résultats possibles en fournissant le travail nécessaire..et j'espère qu'il me sera possible d'accéder directement en deuxième année!

J'apprécie l'anecdote qui plus est on m'a souvent dit " qu'importe le chemin que l'on choisit il n'y a que le résultat qui compte ".

Je passerais bien volontiers voir vos liens ! :)

Par **Glohirm**, le **11/08/2014** à **22:17**

Bonjour JuneJerry, bienvenue sur le forum.

Et également tous mes vœux de réussite pour vos futures études de de droit ;)

A bientôt !